



Contribution des Familles, Garderies, Cantines – Année scolaire 2024/2025

Suite à la délibération du conseil d'administration de l'OGECE, vous trouverez ci-dessous les différents tarifs applicables pour l'année 2024/2025

Contribution des familles

Vous pouvez choisir 2 niveaux de contribution selon l'aide que vous souhaitez apporter à l'école de vos enfants. Le tarif « **solidarité** » permet d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

Si vous souhaitez le paiement annuel, payable à la rentrée de septembre, nous pouvons vous accorder une remise de 2% (* les prix indiqués dans le tableau ci-dessous tiennent compte de cette remise).

Le paiement par prélèvement bancaire est privilégié et évite les frais de rappel.

Pour	Standard		Solidarité	
	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *
1 enfant scolarisé	42.50 €	415 €	56,10 €	536 ,50 €
2 enfants scolarisés	63 €	656 €	87.80 €	847,80 €
3 enfants ou plus scolarisés	86.40 €	860,00 €	115 €	1114,50 €

* La remise de 2 % accordé pour le paiement annuel est comptabilisée dans ce montant

Important : Nous renouvelons le principe du dépôt d'un chèque de caution de 250 euros à l'inscription (non encaissé). Dans le cas d'un retard de paiement des sommes dues à l'école, ce chèque sera encaissé après un premier rappel. Ce chèque vous sera restitué en fin d'année quand votre compte est soldé.

Cotisation A.P.E.L.*

Cette cotisation est facturée pour **l'ensemble de la famille en début d'année** pour un montant de: **20euros**

Restauration- Goûters collectifs.

Seul les repas pris à l'école sont facturés.

Pour les **goûters en maternelle**, le conseil d'administration et la direction maintiennent pour des raisons d'équilibre alimentaire le goûter collectif obligatoire (facturé mensuellement).

	Repas du midi	Goûter collectif
Site Jeanne d'Arc	4,50€	8€ / mois
Site Saint Joseph	4.60€	Non concerné

Participation à l'étude surveillée / Garderie

La garderie du matin n'est pas facturée.

		De 16h45 à 17h30	De 17h30 à 18h30
Garderie *	Site Jeanne d'Arc	2 euros par jour et par enfant	2 euros par jour et par enfant
Etude surveillée	Site Saint Joseph		
Garderie mercredi matin	Pour tous à Jeanne d'Arc	De 12.50€ à 15€	

* Pour les enfants de moins de 6 ans, les frais de garde sont déductibles des impôts.

Fournitures scolaires et Locations de livre

Toutes sections de maternelles	35 € par enfant
Elémentaires (du CP au CM2)	38 € par enfant
Location de livres (tout niveau élémentaire)	6 € par enfant

Note : **L'A.P.E.L.** est l'**Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre qui s'investit pour toutes les familles de l'école. Elle anime et finance des projets pour tous les élèves. Elle est à l'écoute de ses adhérents.** L'adhésion est cependant facultative. Si vous ne souhaitez pas soutenir l'A.P.E.L., veuillez le signaler au moment de votre inscription.